
Procès-verbal de l'assemblée générale publique

Du jeudi 31 mai 2012

Au Palais de Rumine, à Lausanne

Président :	M. Philippe Thuner
Invités et membres présents :	180
Invités excusés :	<i>plus de 200</i>
Invitations envoyées :	1250
Procès-verbal :	Gisèle Merminod, Secrétaire générale

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture et salutations** par M. Philippe Thuner, Président
2. **Souhait de bienvenue** par M. Stefano Brunetti Imfeld, Président d'Hôtellerie lausannoise
3. **Rapport du Président** sur l'activité de l'association et informations sur l'assemblée interne
4. **Message du Président**
5. **« L'hôtellerie suisse : recul ou renaissance ? »**
par M. Guglielmo Brentel, Président d'hotelleriesuisse
6. **Allocutions officielles :**
M. Daniel Brélaz, Syndic de Lausanne
M. Philippe Leuba, Conseiller d'Etat en charge du Dpt de l'Economie du canton de Vaud

Conférence de M. Raphaël Domjan, Fondateur et Président de la société PlanetSolar SA sur le thème « PlanetSolar, first around the globe with solar energy ».

1. Ouverture et salutations

C'est en 1871 que Gabriel de Rumine, aristocrate d'origine russe et Lausannois par sa mère, a légué la somme d'un million et demi pour la construction d'un édifice d'utilité publique. La Ville de Lausanne a alors décidé de bâtir une nouvelle université au pied de la colline de la Cité et c'est en 1889 qu'elle organisa un concours architectural remporté par le Lyonnais Gaspard André. Le style de la renaissance florentine, allusion au berceau de l'humanisme universitaire, arboré par le palais découle de ses ambitions encyclopédiques : service général de l'Académie, aula, sociétés savantes, faculté technique, bibliothèque et pas moins de cinq musées sont hébergés sur le site. Le Palais de Rumine accueille aujourd'hui encore les musées cantonaux des beaux-arts, de géologie, de zoologie, d'archéologie et d'histoire, le Musée monétaire cantonal, ainsi que la Bibliothèque cantonale et universitaire.

C'est un grand honneur pour le Président d'ouvrir la quatrième assemblée générale de l'ARH dans cette magnifique salle au décor peint de l'aula, offrant 800 m² d'allégories, de personnages historiques et bibliques, qui abrite habituellement les délibérations du Parlement vaudois. Il souhaite à toutes et à tous une très cordiale bienvenue.

Afin de réduire le temps consacré aux salutations, cette année encore les nombreuses personnalités à saluer défilent à l'écran. Une liste des participants est à disposition à l'entrée de la salle.

Le Président relève que comme chaque année bon nombre de Conseillers d'Etat, Conseillers nationaux et autres personnalités des milieux politiques, économiques, religieux, hôteliers, touristiques, professionnels et de la Presse, ainsi qu'un certain nombre de membres actifs et membres d'honneur de notre association, se sont excusés.

Avant de poursuivre, le Président demande à l'assemblée de respecter un moment de silence à la mémoire de

- **M. Vincent Grobéty**, qui nous a quitté au début de l'année 2011. M. Grobéty a consacré une grande partie de sa vie à l'hôtellerie, de même que beaucoup de temps à l'ACVH, en tant que représentant de la section des Diablerets au sein du comité cantonal, entre 1977 et 1992. Tout au long de ces années, l'association a bénéficié de ses qualités humaines, son expérience, ses conseils et son dévouement.
- **M. Jean-Claude Mermoud**, Conseiller d'état en charge du Département de l'économie, décédé le 6 septembre 2011. Nous garderons un souvenir ému de ce ministre que nous avons toujours plaisir à rencontrer.

2. Souhais de bienvenue

Stéfano Brunetti Imfeld, Président Hôtellerie lausannoise

C'est un honneur pour Hôtellerie Lausannoise d'accueillir l'assemblée dans ce haut lieu du pouvoir politique vaudois, qui représente tout un symbole. La section a voulu faire découvrir une autre facette de la ville, différente que celle liée au monde hôtelier, et des endroits insolites peut-être encore méconnus pour certains. Il remercie chaleureusement les partenaires qui ont soutenu et contribué à la réussite de cette journée.

Il relève que, sous l'impulsion de hotelleriesuisse, Hôtellerie Vaudoise a montré la voie il y a quelques années en créant l'ARH, association hôtelière qui regroupe les cantons de Vaud, Fribourg, Neuchâtel et Jura. Cette entité représente un poids économique important pour la branche.

Depuis quelques années, le canton de Vaud et la ville de Lausanne se sont lancés dans des projets majeurs et courageux, le monde hôtelier les a toujours soutenus, puisqu'ils sont nécessaires, ambitieux et inéluctables pour faire face au développement de la région. Il fait référence aux axes forts, très souvent cités, comme l'arrivée du tram en ville de Lausanne et un nouveau réseau de bus à haut niveau de service. Le développement de la gare de Lausanne dans les prochaines années est également un ouvrage ambitieux et nécessaire.

Ces projets colossaux ont des conséquences importantes sur le tissu économique local de la région - dont l'hôtellerie est partie intégrante - et sur ses habitants. Le canton de Vaud et la ville de Lausanne ont bien compris la nécessaire intégration du monde économique dans ces méga projets afin d'en assurer le succès final. A ce jour, le monde hôtelier est intégré, en tant qu'acteur commercial, autant que possible dans les différentes phases de ces projets. Hôtellerie Lausannoise, de par ses retombées directes et indirectes, salue cette démarche et la volonté d'intégration manifeste des autorités communales et cantonales et souhaite continuer sur cette voie de partenariat. Sans oublier, les problèmes générés par cet important développement, notamment les problèmes de sécurité et de trafic routier en ville de Lausanne. Le monde hôtelier lausannois restera un partenaire fiable du pouvoir politique pour trouver des solutions rapides et réalistes au règlement de ces problèmes. Le monde du commerce, dont l'hôtellerie fait partie, reste préoccupé par les problèmes actuels.

S. Brunetti Imfeld termine en donnant des précisions sur le déroulement de la journée.

3. Informations sur l'activité de l'ARH en 2011 et sur l'AG interne des membres et délégués –

Les activités de l'ARH en 2011 sont relatées aux pages 16 à 18 du rapport annuel. Le **Président** reprendra certains de ces points dans son message.

Il donne quelques informations des décisions prises en assemblée interne :

- **Situation financière** : le compte d'exploitation laisse apparaître un excédent de recettes de fr. 16'220.63. La situation financière est saine. Les comptes 2011 et le budget 2012 ont été adoptés.

- M. Jean-Claude Gétaz, Hôtel Royal Savoy à Lausanne, a été élu 2^{ème} vérificateur suppléant.
- Les délégués ont accepté une modification de l'article 4 des statuts, relatif à la perte de la qualité de membre actif.

En 2011, les Comité de direction et Conseil des Régions n'ont pas enregistré de démission, il n'y aura par conséquent pas d'hommages rendus. Le Président trouve que c'est une grande satisfaction de pouvoir collaborer de manière fructueuse avec des vice-présidents et des présidents de sections qui occupent leur fonction de manière durable et tient à les remercier de leur engagement et de leur disponibilité. Il remercie plus particulièrement la secrétaire générale, Gisèle Merminod, pour ses dix années d'activités au sein de l'association et lui remet un témoignage de reconnaissance tangible.

2011 fut une année riche non seulement d'événements, mais de réflexions et d'actions en faveur de la branche économique. Le **Président** adresse sa reconnaissance aux organismes qui ont collaboré, dans les 4 cantons du territoire de l'ARH, entre autres :

- **Les autorités exécutives et administratives, notamment les départements de l'économie,**
- **Les offices du tourisme**
- **Les sections cantonales de GastroSuisse**
- **Les Commissions de formation professionnelle**
- **Le bureau romand d'hotelleriesuisse**

hotelleriesuisse à Berne, son président, M. Guglielmo Brentel, et son directeur, M. Christoph Juen. Sans oublier les médias qui jouent un rôle important pour faire connaître à une grande échelle au public le rôle primordial de la branche touristique pour notre région et nos cantons.

Quelques dates importantes pour l'association :

Le **forum des hôteliers** qui est fixé cette année le mardi 6 novembre 2012 dans le cadre de Gastronomica.

L'Assemblée générale 2013 aura lieu le **jeudi 30 mai** et sera organisée par la section Neuchâtel-Jura. Le lieu sera communiqué dans l'avis préalable envoyé en août.

4. Message du Président

Texte séparé et disponible sur Internet www.hotellerieromande.ch, rubrique « assemblée générale »

5. « L'hôtellerie suisse : recul ou renaissance ? » par M. Guglielmo Brentel, Président d'hotelleriesuisse

Guglielmo Brentel, Président d'hotelleriesuisse apporte le salut de l'association faitière et poursuit par un discours sur le thème : « L'hôtellerie suisse : recul ou renaissance ? »

Texte séparé et disponible sur Internet www.hotellerieromande.ch, rubrique « assemblée générale »

6. Allocutions officielles

M. Daniel Brélaz syndic de Lausanne

Dans les difficultés qui occupent notre pays, il y a des choses qui fonctionnent mieux que d'autres. Lausanne a choisi le partenariat, notamment à travers Lausanne Tourisme, qui bénéficie d'un soutien pour développer les conditions cadres, mais également au niveau des équipements, notamment pour ne citer que Beaulieu ou le nouveau grand centre hyper moderne mis en place par l'EPFL. Une réflexion reste permanente : que peut-on valoriser dans la région ? valoriser la beauté des paysages, les conditions cadres qui sont liées au sport, comme le musée olympique pourvoyeur de congrès, sans oublier le centre d'activité et d'excellence développé à l'ouest autour de l'université, mais plus particulièrement de l'Ecole polytechnique, qui contribue assez bien à l'occupation des hôtels.

Aujourd'hui à Lausanne, le 60 % est un tourisme de congrès et alors que les 40 % appartiennent au tourisme loisirs. Comme partout, le problème reste la fréquentation durant les week-ends - les hôtels sont saturés pendant la semaine - ou certains mois qui sont moins beaux que d'autres. Lausanne met tout en œuvre pour trouver un certain nombre d'événements, afin de compenser en partie au moins ce manque de réservations. De nombreux projets, de nouvelles constructions notamment également d'hôtels, sont en cours à Lausanne. La lenteur des procédures - liées à l'aménagement du territoire avec les possibilités innombrables de recours - contribue au retard de la mise en place des projets. Il faut garder le cap. Lausanne a traversé une année difficile, ce qui ne lui a pas empêché de réaliser le deuxième meilleur résultat depuis trente ans au niveau des nuitées. Toutes les inconnues pèsent avec Internet, l'hôte va consulter la boutique qui est bien achalandée, puis regarde au centre commercial qui est plus avantageux et finit par réserver sur Internet. C'est un défi pour les autorités, mais surtout pour Lausanne-tourisme qui en subit les conséquences, puisqu'il met en place toutes les prestations, sans aboutir, la plupart des réservations passent par Internet. Pour le moment, la région ne va pas parfaitement bien mais relativement mieux que d'autres endroits au monde. Il faut tout mettre en œuvre pour que la crise ne se confine qu'aux toussotements et ne s'empirent pas, afin que la région puisse être tout de suite remise sur les rails lors de la guérison. Pour lui, le principal enjeu est le partenariat avec tous les tissus économiques.

M. Philippe Leuba, Conseiller d'Etat en charge du Dpt de l'Economie du canton de Vaud

Depuis son entrée en fonctions à la tête du Département de l'économie, Il a eu maintes occasions de vanter la bonne résistance du canton de Vaud face à une situation économique difficile. Non parce qu'il est un adepte de la méthode Coué, mais parce que les chiffres – ceux du produit intérieur brut notamment – lui donnent raison sur ce point : entre 1997 et 2010, le PIB vaudois a enregistré une croissance réelle moyenne supérieure à celle de la Suisse.

Pour autant, la conjoncture reste dégradée, non seulement en Europe, mais encore en Suisse où se profile le spectre de sérieuses difficultés. Thomas Jordan, le nouveau président de la BNS, disait d'ailleurs dans la presse dominicale s'attendre à « des temps très tourmentés », précisant dans la même interview que la BNS s'impliquerait pour maintenir le taux plancher de 1,20 franc pour un euro, tel que cela a été décidé en septembre dernier. Positif en soi, cet engagement ne peut pas, à lui seul, être l'antidote aux incertitudes économiques de notre temps, mais il permettra sans doute d'atténuer un tant soit peu les effets du franc fort sur l'économie d'exportation et sur l'industrie suisse du tourisme. Car cette dernière branche, et avec elle l'ensemble des acteurs de l'hôtellerie et de la restauration, est très exposée aux vicissitudes de la politique monétaire internationale. Il ne faut pas chercher ailleurs, et surtout pas – pour une fois – incriminer le manque de neige, pour expliquer les résultats insatisfaisants des nuitées hôtelières au premier trimestre de cette année.

Il est de fait que la conjoncture n'incite guère à voyager ceux qui craignent de dépenser, et n'incite guère à dépenser ceux qui ne craignent pas de voyager. Dans un cas comme dans l'autre, les hôteliers doivent faire face à un manque d'élan consommatoire regrettable, qui se traduit dans le canton de Vaud par un fléchissement du nombre de touristes étrangers de 8,7 % par rapport aux trois premiers mois de 2011. Heureusement, la clientèle indigène compense un peu ces chiffres. Malheureusement pour eux, tous les établissements hôteliers, spécialement les plus modestes, ne peuvent pas casser les tarifs d'hébergement, ni toujours proposer des garanties de taux de change alléchantes pour attirer la clientèle, comme cela se fait parfois.

Ph. Leuba se plaint néanmoins à constater qu'à l'instar du canton de Vaud, la Confédération a pris clairement conscience de la situation comme de la vulnérabilité d'une branche par définition captive de sa sédentarité. Nulle délocalisation n'est en effet possible pour le patrimoine hôtelier. Ainsi, au nombre des mesures prises en 2011 pour atténuer la force du franc, le Conseil fédéral a-t-il décidé d'allouer temporairement un crédit supplémentaire de 100 millions de francs à la Société suisse de crédit hôtelier. L'augmentation de ce prêt doit pallier le durcissement des conditions de financement accordées aux établissements du secteur pour leur permettre – malgré tout – de rénover leurs infrastructures et de conserver ainsi attractivité et capacité à innover pour faire face aux impératifs modernes de communication, notamment pour ce qui concerne les transactions en ligne.

A l'instar d'un grand nombre d'autres secteurs économiques, l'hôtellerie, et plus généralement le tourisme, doivent être en mesure d'évoluer et de s'adapter à des conditions qui changent elles-mêmes rapidement et fondamentalement.

En 1950, la Suisse comptait parmi les cinq principales destinations touristiques du monde. Aujourd'hui, elle a dégringolé à la 27^e place. C'est dire que la pression de la concurrence, mondialisée évidemment, est devenue extrêmement forte, mais c'est là aussi un facteur qui doit stimuler les efforts de prospection et la conquête de nouveaux marchés. La mondialisation est un mouvement qui concerne désormais également la branche, avec les exigences qu'elle pose, mais aussi le potentiel de développement extraordinaire qu'elle renferme. Il sait que la Confédération est consciente de ces enjeux, de l'évolution de la clientèle, du progrès technologique auquel le tourisme n'échappe pas, de la diversification qu'impose un usage raisonné et responsable de nos ressources et de l'adaptation structurelle qui est attendue de la part des hôtels de taille modeste. Le Secrétariat d'Etat à l'économie a d'ailleurs lancé sur l'ensemble de ces points une réflexion stratégique portant jusqu'en 2015.

Du côté du Conseil d'Etat, les choses vont aussi de l'avant, de façon on ne peut plus concrète. Le Conseil d'Etat a accordé un prêt sans intérêt de 10 millions de francs au projet d'espace interactif intitulé « Chaplin's World », à Corsier-sur-Vevey, et consacré à la perpétuation de la vie et de l'œuvre du grand cinéaste britannique. Les quatre cinquièmes de ce prêt devront être solidairement cautionnés par les Conseils communaux des communes avoisinantes, mais il a bon espoir qu'ils considéreront avec faveur ce dossier qui s'annonce porteur pour toute la Riviera vaudoise, si ce n'est pour l'ensemble de notre offre touristique cantonale. On ne peut pas exclure de ce panorama flatteur le futur MCBA qui devrait doper l'attractivité culturelle de Lausanne en en faisant le pivot d'un pôle muséal de grande renommée et de grande ampleur.

Il souligne enfin que le Conseil d'Etat devrait intégrer dans son prochain programme de législature un soutien financier mixte allant tant à la viticulture qu'à l'hôtellerie, dont les intérêts sont d'ailleurs convergents, par le truchement d'un projet promotionnel d'oenotourisme qui doit profiter à l'un comme à l'autre de ces deux secteurs dans un souci de développement de synergies. Ce projet sera développé lorsque le gouvernement présentera les grands axes de sa politique générale 2012-2017.

Il souhaite se pencher avec l'assemblée un instant sur quelques autres aspects plus techniques relatifs aux relations de la branche avec l'Etat. Tout d'abord, l'introduction en février 2011, dans la foulée des démarches liées à la simplification administrative, un formulaire de demande de licence en ligne pour les cafetiers, restaurateurs et hôteliers. Il est conscient que ce système connaît quelques maladies de jeunesse, qui présente encore quelques petites imperfections. La Police cantonale du commerce en est consciente et elle projette de développer à l'interne un système permettant de traiter les données de façon plus rapide et plus efficiente pour le confort de travail de chacun.

S'agissant de la gestion des bulletins d'hôtel, des recherches sont effectuées, toujours dans l'optique des mesures de simplification administrative, pour introduire un formulaire de « check-in » à remplir en ligne. Ce fichier permettrait aux hôteliers de transmettre par informatique les données qui figurent sur les bulletins d'hôtel. Le but est d'épargner aux hôteliers la tâche fastidieuse de remplir à la main les fiches destinées aux autorités de police et à ces dernières une base de données dans laquelle il serait désormais plus aisé de traiter et plus rapide de rechercher les informations qui leur sont nécessaires. Il tient à rassurer : un chef de projet a été désigné au sein de la Police cantonale, et la mise en oeuvre de cette mesure ne devrait plus tarder. Elle fera, le moment venu, l'objet d'une directive en bonne et due forme de la part de ses services.

Concernant le postulat déposé par M. le Député Frédéric Haenni et consorts, lequel demandait en janvier dernier au Conseil d'Etat de concevoir une politique à même d'assurer un avenir durable aux acteurs de la restauration en renforçant la formation, notamment que soient durcies les exigences imposées pour l'obtention d'une licence d'établissement, en plaidant en particulier pour une formation préliminaire de base élargie aux techniques de conduite d'un établissement et des formations complémentaires imposables aux professionnels qui feraient

preuve de négligences graves dans les domaines du droit du travail, de la législation applicable à la vente d'alcool et des directives en matière d'hygiène.

A titre personnel, il dit partager ce souci, conscient que l'image d'une profession dépend de celle que véhicule chacun de ceux qui l'exercent. La commission parlementaire chargée d'examiner ce postulat a siégé. Il n'est pas autorisé à trahir le secret de ses délibérations, d'autant moins que son rapport n'a pas encore été déposé, mais il croit pouvoir dire que le postulat a reçu un bon accueil, comme c'est généralement le cas des bonnes propositions. Quoi qu'il en soit, une information sur les suites données à ce dossier suivra.

Pour conclure, il adresse en toute convivialité les compliments du Conseil d'Etat vaudois, qu'il a le plaisir, pour la première fois depuis qu'il a repris les rênes du Département de l'économie, de représenter à vos assises. Il tient à assurer la branche de son soutien sans réserve, et plus particulièrement encore dans cette période difficile. Il a, comme tous, des ambitions pour la profession, parce qu'il en a pour la tradition d'hospitalité de notre canton. Il est convaincu qu'il faut mettre en commun des énergies, développer des projets croisés, travailler à de nouvelles symbioses, inciter celles et ceux qui contribuent à rehausser l'image de notre canton à travailler main dans la main. Le tourisme, l'hôtellerie, l'offre culturelle et académique, le produit de la viticulture, la gastronomie, la présence des fédérations sportives internationales, les paysages constituent autant d'atouts qui assurent le rayonnement vaudois.

Le Président clôt la partie officielle en réitérant ses remerciements à la section Hôtellerie lausannoise, au canton et à la Ville pour les vins de l'apéritif, et aux différents partenaires qui se sont associés à la réussite de cette manifestation.

L'assemblée se termine par la conférence de M. Raphaël Domjan, Fondateur et Président de PlanetSolar qui a fait la une de tous les médias pour ce magnifique exploit du tour du monde à l'énergie solaire.

Clôture de l'assemblée à 11h45
Lausanne, le 30 juillet 2012
Association Romande des Hôteliers (ARH)

Gisèle Merminod
Secrétaire générale

Annexes :
Message de Philippe Thuner, Président ARH
Discours de M. Guglielmo Brentel, Président hotelleriesuisse